Envoyé en préfecture le 16/04/2024

Reçu en préfecture le 16/04/2024

Publié le

Délibération du conseil muni ID: 027-212703961-20240403-2024_18_COMM-DE du 03 avril 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 03 avril à 18h30 le conseil municipal de Ménesqueville, légalement convoqué, s'est réuni en salle de conseil, sous la présidence de Monsieur Dominique CAHAGNE, Maire.

Présents: Messieurs BRIDONNEAU Alain, LELIEVRE Olivier, LEBEL Jean-Claude, FOURE Cyrille, CAHAGNE Dominique, PERIER Cédric et Mesdames FERET Béatrice, STALIN Samya

Pouvoir : Madame FERET Béatrice à Monsieur CAHAGNE Dominique, Monsieur BRIDONNEAU Alain à Monsieur FOURE Cyrille.

Absente: Madame LETAILLEUR Catherine.

Nombre de membres :

en exercice 10 présents 07

votants 09

Versement d'une subvention à ANDEL HANDICAP

Lors du vote du Budget Primitif de l'exercice 2024,

il a été approuvé une subvention d'un montant de 100 euros (cent euros) à la section d'ANDEL HANDICAP.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- AUTORISER le versement d'une subvention d'un montant de 100 euros à la section d'ANDEL HANDICAP.
- IMPUTER la dépense correspondante sur les crédits inscrits au budget, chapitre 65.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le versement de 100€ au bénéfice d'ANDEL HANDICAP.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Le Maire, Dominique CAHAGNE